

VII. Péotes pour les Détachemens de la Garnison.

VIII. Péotes pour la Députation de MM. de la Religion Hébraïque.

IX. Péotes pur MM. de la Chambre du Commerce, la Députation des Négociants, & des Capitaines de la Marine marchande.

X. Péotes pour MM. de la Garde d'honneur de Son Altesse Imperiale le Prince Vice-Roi.

XI. Péotes pour MM. les membres des Tribunaux.

XII. Péotes pour MM. les Officiers Militaires & Civils de la Marine.

XIII. Péotes pour MM. les Officiers de l'Escadre légère.

XIV. Le Canot du Commissaire Général pour les Chefs & Directeurs du Service de la Marine, & le Commandant de l'Escadre légère.

XV. Le Canot de Son Altesse Imperiale le Prince Vice-Roi où sera déposé le Buste de S. M. entouré de MM.

LE COMMISSAIRE GENERAL.

Le Général Miollis.

Le Général Fryrion.

Le Général Darancey.

Le Chef de l'Etat Major.

Le Chef Militaire de la Marine.